

Je suis heureux d'avoir pu prendre la parole aussi tôt dans le débat pour exprimer ces préoccupations. Je dois dire que la ministre en est bien informée. Elle ne les partage pas toutes, mais elle s'est montrée compréhensive et a su écouter. Je suis très conscient des sentiments intenses que l'utilisation abusive des armes à feu peut provoquer. Je suis tout aussi conscient des sentiments intenses suscités par l'abus de nombreuses substances, comme l'alcool, les drogues et tout ce qui peut perturber notre société.

Je sais que de fortes pressions s'exercent sur la ministre et sur la Chambre en faveur de mesures de contrôle des armes à feu. Il importe cependant que ces mesures permettent d'obtenir les résultats voulus. Il importe que ce soit bien compris et accepté par l'ensemble de la population. Si ce n'est pas bien compris et accepté, le public ne respectera pas la loi et tentera de la contourner.

En tant que nation, nous n'avons ni les ressources ni l'envie de diriger un État policier. Nous ne pouvons pas nous rendre dans chacun des foyers du pays pour vérifier le respect de la loi. Comme tous les autres parlementaires que cette question préoccupe, j'ai transmis les questions et les préoccupations qui m'ont été communiquées à la ministre. Je sais qu'elle a rencontré quelques personnes, dont moi-même, qui s'intéressent de près à ce projet de loi. Je sais aussi qu'elle a pris connaissance des arguments d'autres personnes qui veulent l'abolition complète des armes à feu.

Je comprends que le sujet suscite des difficultés et des interrogations, mais il est indispensable que les honnêtes et légitimes détenteurs et utilisateurs d'armes à feu comprennent et acceptent la loi, pour qu'elle soit respectée. Il est vrai que certaines des préoccupations exprimées peuvent être exagérées, mais d'autres sont justifiées.

À part quelques éléments précis que j'aborderai dans quelques minutes, la principale préoccupation dont on m'ait fait part avait trait au pouvoir que cette loi donnerait au règlement. Les gens veulent savoir qui rédigera ce règlement.

Les députés, qui participent davantage au processus et qui le connaissent bien, qui comprennent comment sont rédigés les règlements, peuvent peut-être avoir confiance qu'ils seront équilibrés et bien écrits.

Mais il y a beaucoup de méfiance envers les politiques. Bien des gens n'apprécient pas que des règlements leur soient imposés pour traiter un problème qui, selon eux, ne les regarde pas. C'est ce qu'ils croient que nous sommes en train de faire. Nous imposons un règlement à

de bons citoyens honnêtes et respectueux de la loi pour maîtriser un problème qui ne concerne que les autres.

Initiatives ministérielles

Les choses se compliquent encore quand on dit que le pouvoir de réglementation sera délégué à un organisme distinct. La plupart des gens ont déjà de la difficulté à accepter notre existence. Ils sont maintenant inquiets du fait qu'un certain groupe non identifié de gens bien pensants détiendra le pouvoir de définir le règlement qui aura des conséquences sur leur passe-temps, possiblement sur leur emploi, et certainement sur la possession de leur bien acquis légalement.

Je citerai des exemples précis dont m'ont fait part mes électeurs. Je suis sûr qu'outre les lettres des électeurs, nous avons tous reçu les envois normaux des groupes comme la National Firearms Association. Il est assez intéressant de voir que, bien que cette association affirme dans une de ses publications récentes qu'elle n'a pas été consultée au moment où la loi a été rédigée, le ministère dit avoir rencontré ses représentants en août 1989, avant la rédaction de la loi. Quoi qu'il en soit, la loi est maintenant rédigée et présentée, et je pense que cette association représente des gens qui méritent d'être entendus.

Certaines des publications de cette association sont, pour ainsi dire, incendiaires. Peut-être certains faits et certains arguments y sont-ils exagérés. Certaines personnes semblent croire qu'il faut en mettre plutôt plus que moins pour faire comprendre leur point de vue aux politiques.

Il arrive souvent, au cours de débats à la Chambre que des députés insistent plus que de raison sur certains points ou tombent dans l'exagération. En travaillant à la Chambre des communes, nous apprenons à faire la part des choses et à discerner dans des discours emportés et exagérés l'étincelle de raison et l'argument juste. Je crois que cela est aussi vrai de la National Firearms Association. Elle a de bonnes suggestions à faire, mais il nous faut faire abstraction de certaines déclarations à l'emporte-pièce. L'association vaut la peine d'être écoutée.

Un fait intéressant appris dans sa publication, est que les membres peuvent souscrire une assurance responsabilité d'un million de dollars pour seulement 4,50 \$. Au début, cette assurance ne les couvrirait que lors des pratiques sur cibles, mais l'expérience positive a permis d'étendre la couverture à la chasse. Qu'ils puissent obtenir une telle assurance pour des primes aussi minimes illustre bien à quel point les membres de l'association sont des utilisateurs d'armes à feu responsables.